



## SÉCHERESSE 2016 :

# ALERTE RENFORCEE

Depuis le 16 août et jusqu'au 30 septembre, Collobrières est placée en situation d'alerte renforcée au regard de la sécheresse, ce qui implique le respect de mesures de limitation de la consommation d'eau sous peine d'amende :

Usages de l'eau		Mesures de limitation en alerte renforcée
arrosage	pelouses	interdiction d'arrosage à toute heure
	fleurs et massifs floraux, arbres et arbustes, jardins potagers	interdiction d'arrosage de 8h à 20h
lavage	véhicules automobiles	lavage des véhicules interdit hors des stations professionnelles de lavage
	bateaux	lavage des coques et des ponts interdit sauf opération de carénage
	voiries	lavage des voiries à grande eau interdit sauf impératif sanitaire
	piscines	le remplissage des piscines (d'un volume total supérieur à 10 m <sup>3</sup> ) est soumis à autorisation écrite du Maire (à retirer à l'accueil de la mairie)
	plans d'eau de loisir	Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des plans d'eau de loisirs est interdit
	fontaines	Les fontaines (avec ou sans recyclage de l'eau) devront être fermées

Tous les détails sur le site de la préfecture [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr) rubrique « Sécheresse ».